

## Fiche concept : **déclassement**

**Définition** : cette notion est polysémique, il est nécessaire de distinguer plusieurs formes de déclassement. Selon Louis Chauvel, trois définitions sont possibles en fonction des formes du déclassement ; le déclassement scolaire signifie la surqualification : l'individu possède un diplôme plus élevé que celui qui est nécessaire pour occuper un poste. Le déclassement intergénérationnel désigne la mobilité intergénérationnelle descendante, l'incapacité à maintenir la position sociale héritée de ses parents (par exemple un enfant de cadre devient ouvrier). Enfin, le déclassement intragénérationnel désigne la mobilité professionnelle descendante d'un individu, au cours de son existence (par exemple un cadre supérieur devenant ouvrier après un licenciement).

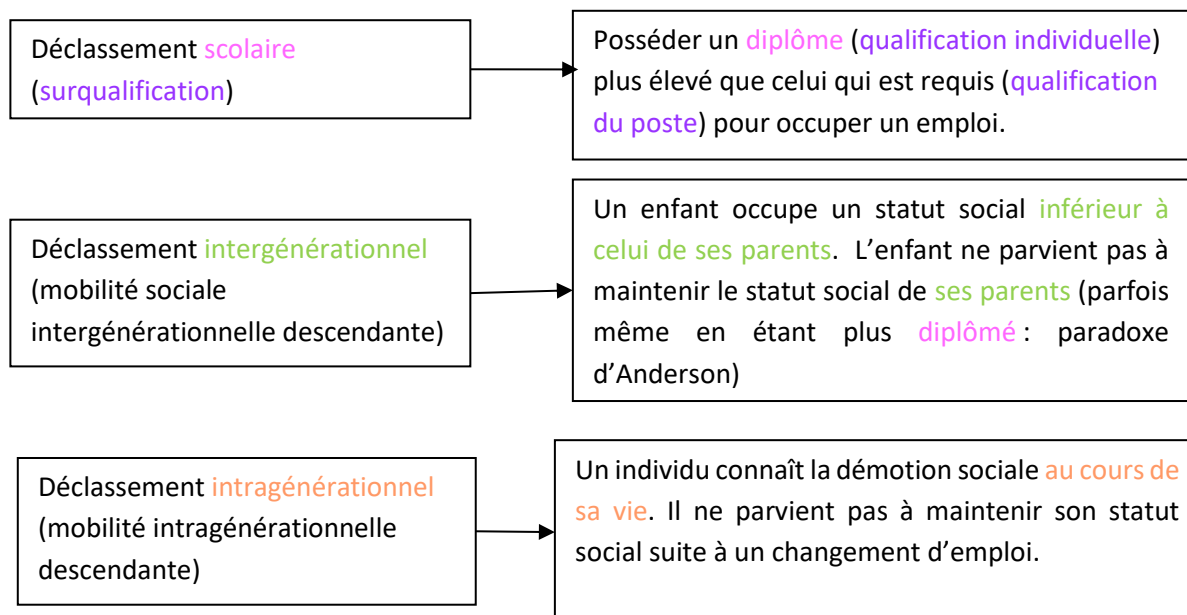
Le Centre d'Analyse Stratégique ne retient que deux formes de déclassement : l'incapacité d'un individu à maintenir la position héritée de ses parents (= mobilité intergénérationnelle descendante), le décalage entre le niveau de qualification requis dans l'emploi et le niveau de celui qui l'occupe (= surqualification).

*Sous notions en relation avec le chapitre 1.2 (comment rendre compte de la mobilité sociale ?) :*

Déclassement scolaire (à relier au paradoxe d'Anderson)

Déclassement intragénérationnel (à relier à la mobilité intragénérationnelle et au flux de mobilité verticale descendante)

Déclassement intergénérationnel (à relier au paradoxe d'Anderson, à la mobilité sociale intergénérationnelle et au flux de mobilité sociale verticale descendante)



*Notions liées*

**Paradoxe d'Anderson** (sociologie 1.2) : « L'obtention d'un meilleur diplôme que ses parents ne garantit pas une promotion sociale : c'est le paradoxe d'Anderson. Ce constat statistique signifie qu'on peut avoir un niveau de diplôme supérieur à ses parents mais un statut social

inférieur. L'explication tient au fait que le nombre de diplômés dans la population active augmente plus vite que le nombre d'emplois dans les professions supérieures. »

Source : [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES\\_terminale\\_allegements/34/7/1.2\\_mobilite\\_sociale\\_-\\_cor\\_264347.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES_terminale_allegements/34/7/1.2_mobilite_sociale_-_cor_264347.pdf)

**Mobilité sociale** (sociologie 1.2) : changement de position sociale.

**Mobilité intergénérationnelle** (sociologie 1.2) : modification du statut social sur plusieurs générations. Les tables de mobilité permettent de mesurer la mobilité sociale entre deux générations.

**Mobilité intragénérationnelle** (sociologie 1.2) : changement de position sociale d'un individu au cours de sa vie active. Ce changement peut permettre à l'individu d'atteindre un statut social plus élevé (promotion) ou au contraire, notamment suite à une période de chômage, d'atteindre un statut social inférieur (dans ce deuxième cas on peut parler de déclassement). Il s'agit d'une mobilité professionnelle.

**Chômage** (acquis de 1<sup>ère</sup>) : situation des personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour travailler.

**Mobilité verticale** (sociologie 1.2) : modification de la position sociale dans la hiérarchie sociale. Les flux de mobilité sociale peuvent être ascendants (le statut social s'élève) ou descendants (le statut social régresse). Dans le cas d'une mobilité ascendante, on parle de promotion sociale, dans le cas d'une mobilité descendante, on parle de démotivation sociale. Les **flux de mobilité verticale (ascendante et descendante)** peuvent se mesurer sur plusieurs générations (mobilité intergénérationnelle par exemple, si l'individu acquiert un statut social plus élevé que celui de ses parents) ou pour une seule génération (mobilité intragénérationnelle par exemple si un ouvrier devient cadre).

**Mobilité horizontale** (sociologie 1.2) : changement de profession qui ne modifie pas le statut social dans la hiérarchie (par exemple changement à l'intérieur d'une même catégorie socioprofessionnelle). Dans le cas de mobilité intergénérationnelle, l'individu a une profession différentes de celle de ses parents tout en ayant le même statut social (par exemple même CSP).

**Catégorie socioprofessionnelle** (sociologie 1.1) : ensemble d'individus exerçant des professions proches (type d'activité, statut indépendant ou salarié, place dans la hiérarchie, niveau de qualification). Les CSP présentent une « certaine homogénéité sociale » (INSEE).

**Qualification** (regards croisés 2.2) : il existe trois dimensions de la qualification : la qualification d'un poste (ou de l'emploi) correspond à la qualification requise pour occuper un emploi, la qualification individuelle correspond aux diplômes possédés par un individu et la qualification salariale correspond à celle qui est définie par les conventions collectives.

#### À savoir :

Définir et illustrer le concept « déclassement ».

Relier le déclassement au paradoxe d'Anderson.

Distinguer plusieurs formes de déclassement.

#### Critiques, débats :

La société française actuelle connaît-elle un phénomène de déclassement (et si oui, de quelle forme ?) ?

Assiste-t-on au déclassement ou à la peur du déclassement ?

Assiste-t-on à une dévalorisation des diplômes ?

## Bibliographie commentée extraite de la fiche éducol :

Maurin É., *La peur du déclassement*, Seuil, 2009

Éric Maurin définit le déclassement comme un phénomène intragénérationnel et non intergénérationnel comme le font L. Chauvel et C. Peugny : ce serait d'abord un accident biographique qui viendrait remettre en cause les attentes sur le parcours individuel. De là, il conteste la fréquence de ce phénomène, remarquant que les travaux de Chauvel et Peugny s'appuient toujours sur la comparaison des mêmes générations particulières.

Peugny C., *Le déclassement*, Grasset & Fasquelle, 2009

Cet ouvrage, issu d'une thèse sous la direction de L. Chauvel, est intéressant en ce qu'il met en relation les méthodes qualitatives et quantitatives. On lira notamment avec intérêt les extraits d'entretiens chez les personnes originaires de classes moyennes et en déclassement, qui montrent un fort rejet du libéralisme et un appel à la protection de l'État se combinant avec une dénonciation de l'assistanat et une acceptation des inégalités.

Peugny C., « La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques : recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane », *Revue française de sociologie*, 47(3), p. 443-478, 2006 et Peugny C., « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et statistique*, n° 410, p. 23-45, 2008 qu'on trouvera aussi à cette adresse : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ECostat410B.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ECostat410B.pdf)

## Autres sources :

Louis Chauvel, « La valeur des diplômes a très fortement décliné en trente ans », *Le Monde*, 7 octobre 2009

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/10/07/c-est-au-tour-des-categories-intermediaires-de-se-porter-de-plus-en-plus-mal\\_1250781\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/10/07/c-est-au-tour-des-categories-intermediaires-de-se-porter-de-plus-en-plus-mal_1250781_3224.html)

**En particulier, extrait utilisable pour le cours :**

**Rose : On parle de « déclassement social ». Mais peut-on s'entendre sur la définition que l'on donne à ce terme : est-ce que l'on parle de la situation des enfants par rapport à celle de leurs parents ? Est-ce que l'on parle d'un changement d'emploi, d'une perte d'emploi ?**

**Louis Chauvel :** En fait, « déclassement », c'est comme « classe moyenne », ce n'est pas une appellation d'origine contrôlée, donc on peut entendre beaucoup de choses très différentes sous le même nom.

Déclassement, il y a trois façons différentes de le voir.

Le cas n° 1, c'est lorsqu'on se retrouve dans une classe sociale inférieure à celle de ses parents. Camille Peugny travaille par exemple sur les gens qui étaient enfants des classes moyennes et qui se retrouvent dans les catégories populaires. C'est le déclassement social intergénérationnel. Le deuxième cas de figure, c'est quand on perd son emploi et qu'on se retrouve dans une catégorie plus basse. C'est le déclassement intragénérationnel.

Il y a un troisième sens au déclassement, c'est le déclassement scolaire : le fait d'avoir un emploi inférieur à ce que le diplôme aurait donné quelques années plus tôt.

En 1960, le baccalauréat était la clé d'entrée dans les classes moyennes intermédiaires pour 60 % de la population des bacheliers. Aujourd'hui, c'est 75 % catégorie employés ou ouvriers, ou éventuellement chômeurs. On mesure en France un très fort déclassement scolaire, en particulier pour les diplômés bac, bac +2.

Exemples de question de mobilisation des connaissances (3 points):

- Montrez que le paradoxe d'Anderson peut de mettre en évidence une forme de déclassement. (Amérique du Nord 2013)
- Quelle relation peut-on établir entre déclassement et paradoxe d'Anderson ? (Nouvelle Calédonie 2013)

NB : ces deux questions invitent à ne montrer qu'une forme de déclassement (« une forme », « quelle relation ») alors que deux formes peuvent être utilisées (déclassement scolaire, déclassement intergénérationnel) et il semble difficile de les dissocier puisque le paradoxe d'Anderson s'appuie sur le statut social de deux générations et aussi sur le diplôme possédé.

*Attentes :*

- Définitions de déclassement et de paradoxe d'Anderson : 1 point
- Mécanismes, explications : 1,5 point
- Exemple d'illustration : 0,5 point

Un exemple de réponse rédigée :

*Le paradoxe d'Anderson désigne une situation dans laquelle l'obtention d'un diplôme plus élevé que celui des parents n'est pas une condition suffisante pour accéder à un statut social plus élevé que celui de ses parents.*

*Le paradoxe d'Anderson permet d'illustrer deux formes de déclassement. Le concept de **déclassement** est polysémique : il peut s'agir du déclassement entre les générations (ou mobilité intergénérationnelle descendante) ou du déclassement scolaire (ou surqualification), ou encore du déclassement au cours d'une vie (ou mobilité intragénérationnelle descendante). Dans les années 1960, la démocratisation de l'enseignement scolaire a entraîné une massification scolaire (hausse des effectifs scolaires). Le nombre de hauts diplômés a augmenté plus vite que le nombre d'emplois correspondant ce qui a pour conséquence d'entraîner des phénomènes de **surqualification** (par exemple avoir un bac + 2 et être caissier). Cette évolution conduit aussi à un **déclassement intergénérationnel** : par exemple dans la génération des parents un diplôme inférieur au bac suffisait pour occuper un poste de caissier. Ainsi, le paradoxe d'Anderson renvoie au déclassement scolaire et au déclassement intergénérationnel.*